



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Seine-Saint-Denis

**CERTIFICAT TACITE A LA DECLARATION PREALABLE DELIVRE PAR LE MAIRE  
AU NOM DE LA COMMUNE**

Service Urbanisme  
DB/RD/CO/NE

**ARRETE MUNICIPAL DE NON-OPPOSITION  
N°24/064**

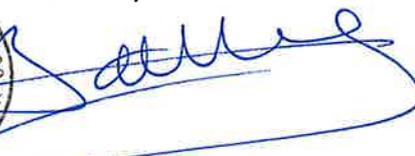
Demande déposée complète le 17/11/2023		N° DP 093 074 23 C0087
Par :	MONSIEUR GRANZIERA Floris	Surface de plancher créée : 0,00 m <sup>2</sup>
Demeurant à :	3 Allée de la Tournelle – 93410 VAUJOURS	
Pour :	Modification de la clôture sur rue et en limite séparative	Destination : HABITATION
Sur un terrain sis à :	3 Allée de la Tournelle – 93410 VAUJOURS	
Cadastré :	A 1662 (401m <sup>2</sup> )	

Le Maire de la commune de Vaujours certifie que Monsieur GRANZIERA Floris est titulaire d'une autorisation tacite à la déclaration préalable enregistré sous le numéro DP 093074 23 C0087 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 18 décembre 2023.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du Code de l'Urbanisme.

Vaujours, le 05 MARS 2024  
Le Maire,



  
Dominique BAILLY,  
Vice-Président de Grand Paris - Grand Est